

Vérifier au prononcé

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'EGYPTE

Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation Egyptienne et remercier Son Excellence pour la présentation de qualité du rapport national de l'Egypte au titre de cette présente session de l'EPU.

Ma délégation voudrait féliciter les Autorités et le peuple Egyptien pour la stabilité politique retrouvée. L'adoption, le 18 janvier 2014, d'un amendement à la constitution Egyptienne, renforçant la situation des droits de l'homme, en particulier les droits civils et politiques, autorise à croire que la transition est bien menée.

Dans le but de renforcer les actions déjà entreprises par le Gouvernement Egyptien pour renforcer les droits de l'homme, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes :

- Continuer le travail de promotion de la bonne gouvernance, le dialogue politique et les actions salutaires en faveur de la paix ;
- Poursuivre et renforcer les actions tendant à mettre fin, le cas échéant, aux discriminations à l'égard des femmes ;
- Renforcer la formation professionnelle pour favoriser une insertion rapide des jeunes diplômés dans le monde du travail ;
- Promouvoir la tolérance et protéger les minorités et groupes vulnérables ;
- Encadrer davantage et régler le travail des domestiques.

Enfin, le Sénégal souhaite plein succès à l'Egypte dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.

Je vous remercie de votre attention.